ENSEMBLE POUR CHENOVE

Rapport moral 2023 EPC

Le moins que l'on puisse dire est que la période que nous vivons est troublée : guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, accidents climatiques de plus en plus nombreux, plus de 2 millions et demi de « bénéficiaires » de la Banque Alimentaire avec une progression de 8% en 2023, crise paysanne, crise du logement, les violences et les menaces qui envahissent la sphère politique, la forte défiance que nourrit la population française vis-à-vis de cette politique, l'entrisme islamiste qui gagne du terrain, les comportements qui bafouent les femmes, un phénomène d'ampleur qui lève le voile sur les prédateurs sexuels et autres harceleurs dans tous les milieux, plus de 2000 familles mono parentales et la pauvreté qui s'amplifie partout.

Sur ce dernier point, notre ville n'y échappe pas puisque classée l'une des plus pauvre de Côte d'Or. En 2020, 26 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté fixé à 1102 euros pour une personne vivant seule.

Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'un tel préambule a à voir avec l'Assemblée Générale d'une modeste association comme la nôtre. Nous pensons tout simplement que ce contexte et ces constats influent sur le moral de nombre de nos concitoyens tant ils érodent les croyances et la confiance envers les institutions, quelles qu'elles soient.

Être une association citoyenne comme nous le revendiquons se heurte à la réalité du replis sur soi, voire de l'indifférence.

Et c'est bien parce que nous sommes convaincus qu'il faut faire société et parce que les choses sont difficiles que nous nous sommes engagés comme citoyens.ennes au sein de cette association ENSEMBLE POUR CHENÔVE, créée fin 2018 de la volonté de notre Maire Thierry Falconnet. Nous nous sommes investis prioritairement dans le recueil de l'avis et suggestions des habitants au moyen d'ateliers thématiques et participatifs.

En sont sorties plus de cent propositions qui ont été remises au candidat tête de liste « Chenôve pour tous » en janvier 2020.

Un certain nombre de ces proposions ont été retenues dans le programme électoral avec celles d'autres contributeurs.

Les élections de mars 2020 passées et avec elles la crise sanitaire de grande ampleur, notre association s'est restructurée au niveau de son Conseil d'Administration, en adoptant de nouveaux statuts ainsi qu'un nouveau règlement intérieur.

Dès lors, nous avons fait évoluer notre projet associatif en l'inscrivant explicitement dans le champ de l'Éducation Populaire. De fait, nous ne sommes pas une association dite « traditionnelle » et ceci n'est absolument pas péjoratif dans ma bouche.

Nous intervenons en effet dans la sphère de l'action publique avec la volonté de jouer un rôle d'interface avec le public et les usagers, dans une démarche exprimée et maintes fois réaffirmée de démocratie participative.

Cette dernière renvoie à deux types d'attentes et à deux types d'approches complémentaires qui qualifient la participation.

La première s'exerce sur le terrain de la concertation. Elle vise, pour la collectivité en l'occurrence la Ville, à « recueillir l'opinion » afin d'améliorer la décision ; en fait, à « fluidifier » l'action publique locale.

La seconde approche répond à des attentes plus fortes et donc plus exigentes consistant à ouvrir des espaces de « coopération » et de « coproduction » ou de « coconstruction » avec les habitants.

C'est précisément dans ce deuxième cas de figure que nous voudrions nous situer en étant reconnus et engagés dans des partenariats spécifiques, partenariats encadrés par une convention d'objectifs et de moyens.

Vous avez suggéré, Monsieur le Maire, en novembre dernier lors d'un échange téléphonique, de contractualiser nos relations par le biais d'une telle convention. Vous l'avez du reste réaffirmé lors de la cérémonie de la galette des rois ici même en janvier dernier. Sur le principe, nous y sommes totalement acquis même si une telle convention n'est pas obligatoire dès l'instant où les subventions publiques que nous recevons sont très inférieures à 23 000 €.

Les engagements respectifs de chacun seraient fixés autour d'un projet défini. De notre côté, nous nous engagerions à mettre en œuvre une action ou un programme d'actions comportant certaines obligations. De son côté, la Municipalité s'engagerait à contribuer financièrement afin de permettre la réalisation de nos projets.

La vertu principale d'une telle convention serait déjà de mettre fin à ce sentiment de méfiance et d'évitement qui s'est malheureusement établi entre la Municipalité et notre association.

Elle permettrait également de mobiliser, au-delà de nos adhérents, les habitants qui souhaitent et souhaiteraient œuvrer, il n'est jamais trop tard, pour l'intérêt général. Certains nous ont quitté en constatant l'impossibilité de discuter, d'avancer et de donner du sens à leur engagement. Le conflit pour le conflit n'est pas la meilleure façon pour encourager et associer les habitants à construire leur ville.

Ces deux dernières années, nous avons eu l'occasion de proposer à la Ville un certain nombre d'initiatives qui n'ont pu, malheureusement, se concrétiser. Je pense à la Forêt Citoyenne, au projet de fresque artistique, au projet de création d'un jeu d'échecs géant devant la médiathèque, au projet de journée consacrée à la Ville bienveillante pour les seniors, etc. Nous n'avons pas senti un grand enthousiasme vis à vis de ces propositions, sans parler des grandes difficultés pour accéder à certaines salles municipales. Même si sur ce dernier point les choses semblent s'arranger.

Il est vrai que nos préoccupations sont beaucoup orientées vers l'aménagement urbain, en particulier concernant l'avenue Carraz, le sud dijonnais et le cœur de ville. Nous savons que ce sujet est sensible et crispant à Chenôve et à Dijon et que la politique de la Ville est complètement intégrée au PLUi-HD piloté par Dijon Métropole. Si nous considérons nous-aussi que cette métropole manque de logements, nous souhaitons néanmoins que les habitants soient davantage associés et concertés dans les futurs aménagements tout comme les entreprises qui sont établies le long de l'avenue Carraz et qui sont fédérées au sein du Club Grand Sud.

Contrairement à ce que pensent certains élus, nous sommes convaincus que la co-construction est une démarche indispensable pour améliorer le niveau d'acceptabilité dans l'aménagement urbain. Cette acceptabilité des projets repose déjà sur la présence des espaces publics de qualité, notamment des espaces verts tout autant qu'une densification plus sobre en foncier.

En impliquant les citoyens dans la prise de décision, la participation citoyenne favorise la transparence et renforce la confiance entre les institutions publiques et les habitants. De plus, elle permet de construire des villes plus vivantes, durables et résilientes.

En cette année olympique, pourrions-nous espérer un saut qualitatif dans le mode relationnel qui sous-entend dialogue, échange et évolution des postures. Si le désordre est bien global comme le précisait Coline Serreau dans son documentaire de 2010, les solutions sont souvent locales en ce sens qu'elles contribuent à produire de nouveaux outils de participation qui augurent une nouvelle démocratie.

Travailler ensemble, nous y sommes totalement disposés.

Je vous remercie